ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente—d'un comptoir de buvette, du contenu et des meubles.

Thomas Johnson vs. A. Puhalovich et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 92,555 — En vertu d'un jugement et ordre de vente datés du 29 novembre 1913, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au local ci-après désigné, le SAMEDI, 6 décembre 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, un comptoir et accesoires de buvette, meubles, effets mobiliers, divers, etc., selon l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc2,4,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt en bâtisse et améliorations.

Maurice Feitel vs. Nick Biri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,070 — En vertu d'un ordre de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la nouvelle maison de cour, rue Royale, entre les rues St-Louis et Conti, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 13 décembre 1913, à 11 h. du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Nick Biri, ainsi que la bâtisse et améliorations connues comme la place Madison, le jardin du Club Athlétique, rue Gravier, entre les rues Franklin et Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
dec2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2123-2127 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 84 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Boricourt, ancien notaire, le 1er mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—Jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1314 rue Teche, dans l'Ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,462 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 280, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lafayette), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit ilet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov29—dec6,12,19,26—Jan1,2

AVIS AUX CREANCIERS

State ex rel A. Brittin vs. City of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 14,004 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis A. Hubert, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
L. A. HUBERT, Avocat.
déc2,6,11

In re Crockett Aveney, Incorporated, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,889 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Kopp, Fred W. Sutter et Sol Weiss, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
SOL WEISS, Avocat.
nov26,30—dec5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3932 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.

Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,265 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, formant le coin des rues Sud Johnson et Erato, dans l'Ilet des rues Galvez et Thalie.

Frank B. Twomey vs. William Nunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,282 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 12, dans l'Ilet No. 540, borné par les rues Sud Johnson, Galvez, Erato et Thalie, sur un plan dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 30 Septembre 1908, et joint à un acte de vente du Dr. John C. Derbofen à Nathan Cohen et als, passé devant A. D. Danziger, notaire public, le 1er Octobre 1908, lequel lot forme le coin des rues Sud Johnson et Erato, et mesurant 26 pieds 5 pouces de face sur la rue Erato, sur 98 pieds de profondeur et de face sur la rue Sud Johnson, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Nov. 21, 28—Dec. 5, 12, 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1801 rue Orléans, entre les rues Roman et Derbigny.

The Title and Mortgage Guarantee Company, Limited, vs. Sofur Ally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,345—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et avec tous les droits, privilèges, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 223, borné par les rues Orléans, Derbigny, Roman et St-Pierre, faisant partie d'un lot de terre désigné comme le lot No. 2, dans l'Ilet No. 56, sur un plan fait par Joseph Pillé, voyer, et déposé dans l'office de D. L. McKay, ancien notaire dans cette ville. Le dit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Orléans par une profondeur de cinquante-sept pieds, deux pouces et huit lignes, borné à l'arrière par l'autre moitié du dit lot No. 2, faisant face à la rue St-Pierre, et les bâtisses sur ce dit lot sont désignées par le numéro 1801 rue Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour les demandeurs.
nov22,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7524 rue Jeannette, dans l'Ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari, Alexandre Conscie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,336—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 120 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Roussel, passé devant Bussière Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Albert L. Stewart vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi ,que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rocheblave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mlle Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et a trente-cinq pieds de large à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
nov22,23,28—dec5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District portant le No. 2816 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,874 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 18 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, joint pour référence à un acte de vente passé devant J. F. Meunier, notaire, daté du 12 octobre 1910. D'après ce croquis le dit lot No. 18 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 1233 rue Fern, entre les rues Oak et Plum.

William S. Parkerson vs. Mme Ella H. Hall, veuve de Joseph F. Joor, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,805 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 4 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Une certaine pièce ou parcelle de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Fern (autrefois Washington), Burdette, Oak (autrefois Quatrième) et Plum, et mesure trente pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington), sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles; la dite parcelle de terre comprent la partie de face du lot No. quinze, sur un croquis joint pour référence à un acte passé devant Fred Seibel, notaire, le 7 février 1888.

2. Une autre certaine pièce ou parcelle de terre, située dans le même district, et ilet, que la propriété premièrement ci-dessus décrite; la dite parcelle de terre est composée de la moitié du lot No. quatorze, la plus proche et adjoignant le No. quinze, et mesure quinze pieds de face à la rue Washington (actuellement Fern) sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Une autre pièce ou parcelle de terre, située dans le même district et carré que les deux pièces ci-dessus décrites, commençant à une distance de quarante cinq pieds de la rue Plum, désigné comme lot A et adjoignant le lot No. douze, mesurant vingt pieds sur une ligne s'étendant du lot No. douze courrant vers la rue Fern sur une profondeur entre lignes parallèles de quarante cinq pieds. Le dit lot ou parcelle de terre est pris de et forme partie de l'arrière des lots No. quatorze et quinze, suivant un croquis joint à un acte de vente devant Jas. J. Woulfe, notaire, daté du 12 février 1907, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les dites propriétés, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et usufruits et dépendances, qui y appartiennent ou en dépendent de quelques façons.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STERLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
nov—2,7,14,21,29déc—4

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No. 2812 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,875—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les privilèges qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 19 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert; sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer, annexé pour référence à un acte de vente par "The Carrollton Land Co., Ltd.," à Sylvester White, passé devant J. F. Meunier, notaire public, le 12 octobre 1910. D'après ce croquis, le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Premier District portant le No. 3306 rue Palmyre, entre l'avenue Hagan et la rue Rendon.

James Brown vs. Mme Mary Esther Cain, épouse de F. J. Rolland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,136 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 681, borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant les Numéros 2828 et 2830 rue Upperline, entre Clara et Willow.

Security Building and Loan Association vs. William H. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,273 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, désigné par le No. 15 suivant un plan de Charles G. del Isle, voyer, daté du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carrollton Land and Improvement, Limited", passé devant Bus. Rouen, notaire public, le 16 décembre 1904, en vertu duquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District, portant les Nos. 1419 et 1421 rue Port, entre Robertson et Villeré.

Excelsior Homestead Association vs. Léonard Duplessis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,133—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St.-Ferdinand et Port, mesurant 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Port sur 106 pieds 6 pouces de profondeur contre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec5,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Morgan Whitney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,292 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en savoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Bouden, Jr., et Arthur F. Norris, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MORROS & LEMAN, Avocats.
nov29—dec3,5

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express